

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 21.045

L'an deux mille vingt et un, le 19 mars, à 15 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 mars 2021

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 mars 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, Mme Corinne MAROLLEAU, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Bruno JARROIR  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU  
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Didier SIMONNET  
Mme Madeline TANTIN représentée par M. Gilbert LOUX  
Mme Océane FERNANDES représentée par Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Marie-Claire SEURAT

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de présents : 26  
Nombre de votants : 32

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ORGANISATION DE LA NEUVIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS À ROYAN – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique jeunesse de la Ville de Royan, en matière de sports urbains, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention, au taux le plus élevé possible, auprès du Conseil Départemental de la Charente-Maritime, pour l'organisation du neuvième Festival des Sports Urbains, qui se déroulera les 4 et 5 juin 2021.

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime s'élèvera à 20 000 euros.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de solliciter le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 20 000 euros, pour l'organisation du neuvième Festival des Sports Urbains qui se déroulera les 4 et 5 juin 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales le 23 mars 2021  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan le 23 mars 2021  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

